Affaire suivie par BIMBEAU Julien (03.86.46.28.19)

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER DES ROSOIRS DU JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2016

L'Assemblée de quartier des Rosoirs s'est réunie le jeudi 1^{er} décembre 2016, à 19h, à la Maison de quartier des Rosoirs.

Étaient présents:

Guy FEREZ Maire d'Auxerre

Guy PARIS 1^{er} Adjoint chargé de la Démocratie de Proximité

Jacques HOJLO Président de l'OAH

Patrick LAVAL Président du Conseil de quartier

Bernard BREMONT Représentant à la Commission des quartiers **Andrée DEBERT** Suppléante à la Commission des quartiers

Pauline MASSENOT Représentante au Comité Consultatif de la Circulation

Sophie FEVRE Membre du Conseil de quartier

Étaient excusés:

Isabelle POIFOL-FERREIRA Élue référente en charge du quartier

Mourad YOUBI Élu en charge du quartier

Marthe BURCKENSTOCK Membre du Conseil de quartier

Absents:

Patrick CHARYMembre du Conseil de quartierBenoît FRONTMembre du Conseil de quartier

et la participation de 55 habitants.

Ordre du jour:

- 1/ Ouverture par Monsieur Guy Paris
- 2/ Présentation des travaux du Conseil de quartier
- 3/ Communication du Maire et perspectives 2017
- 4/ Échanges avec les habitants
- 5/ Élections

1 - Ouverture par Monsieur Guy Paris

Guy Paris ouvre la séance et remercie l'ensemble des personnes pour leur présence. Il annonce l'ordre du jour de la réunion.

Les dernières Assemblées de quartiers ont eu lieu au début de l'année 2016.

Guy Paris annonce la démission, pour raisons professionnelles, de Sylvie Mostaert, en tant qu'élue référente en charge du quartier.

Elle est remplacée par Isabelle Poifol-Ferreira qui habite le quartier mais qui est malheureusement absente pour l'Assemblée.

Guy Paris présente, dans le cadre de la réorganisation des services de la Ville, Julia Zongo, nouvelle responsable du service Quartiers-Citoyenneté.

Il remercie ensuite chaleureusement les membres du Conseil de quartier en précisant que certains d'entre eux ne peuvent plus se représenter. En effet, la charte de fonctionnement de la Démocratie de Proximité prévoit un mandat de 2 ans, renouvelable 2 fois. Le Conseil de quartier doit comporter entre 6 et 9 membres. Il souligne l'intérêt de permettre à d'autres habitants de représenter et de participer à ce dispositif de Démocratie de Proximité et ainsi contribuer à la vie collective de son quartier.

Concernant les grands sujets 2017 qui vont intéresser les Conseils de quartiers, s'il en est un qui va les concerner et sur lequel ils seront impliqués, c'est le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui a été présenté récemment en Conseil Municipal. Le souhait est d'associer largement les habitants à cette démarche et tout particulièrement leurs représentants, les conseillers de quartiers. Le calendrier est fixé jusqu'à l'automne 2017, date de validation en Conseil Municipal. Les membres des Conseils de quartiers auront donc un rôle de communication à assurer (échanges, questionnements, avis, ...).

La première étape est le P.A.D.D. (Plan d'Aménagement de Développement Durable). Dans ce cadre, il y aura une redéfinition du plan de la Ville et une réorganisation de l'utilisation des espaces et de certains sites.

La Ville est constituée à 70 % de terrains agricoles ou de surfaces vertes, une urbanisation de certaines zones est prévue.

A venir : - réorganisation et équipement du site des usines GUILLET,

- développement d'une activité économique sur le site de la SERNAM et de la gare, en partenariat avec la CA,
- la place des Cordeliers, concertation avec les Auxerrois sur un éventuel réaménagement.

Autre sujet, déjà évoqué lors de l'Assemblée de début d'année, le « zéro phyto ». Au 1^{er} janvier 2017, il sera interdit utiliser des produits chimiques sur les espaces publics. Bonne conséquence : la préservation de la qualité de l'eau mais, à effectif constant, l'entretien sera différent. Il faudra s'habituer à une autre vision des espaces verts urbains, davantage d'herbes autour des arbres, le long des routes, des fauchages tardifs, des jachères, cette nouvelle démarche pourrait initier une démarche participative des citoyens.

Guy Paris évoque ensuite la rénovation urbaine sur le quartier qui va s'opérer dans les années à venir (dossier, montage financier ...).

Il aborde également la mise en place du Conseil citoyen, orienté sur la réflexion, la rénovation du quartier (avec la collaboration des commerçants, des parents d'élèves, des professionnels, des locataires ...).

Sur le quartier, Guy Paris met en avant l'aménagement de l'avenue Joffre afin de permettre aux bus de stationner et de ne plus gêner rue de Fleurus, un investissement coûteux (50 000€) mais bénéfique.

La parole est donnée à Patrick Laval, président du Conseil de quartier des Rosoirs.

2 - Présentation des travaux du Conseil de quartier

Patrick Laval présente les membres du Conseil de quartier ainsi que le coordinateur.

Il reprend la synthèse préparée pour l'Assemblée de quartier que chaque habitant a reçue à son arrivée.

Le Conseil de quartier s'est réuni 4 fois depuis la dernière Assemblée de quartier du 20 janvier 2016.

Il fait un rappel des demandes particulières qui ont été formulées à la Ville, concernant par exemple les sujets suivants :

- Avenue Denfert-Rochereau (à côté du numéro 69 impasse), on note un affaissement de la chaussée qui engendre un frottement des bas de caisses des véhicules empruntant cette impasse. Les travaux ont été effectués.
- Des voitures stationnent régulièrement au 1 de l'impasse Jeanne-d'Arc (devant l'entrée du Foyer de la Maison), ce qui entraîne des rayures sur les voitures garées correctement. Une réunion sur site a eu lieu et une solution a été trouvée (pose de plots et marquage au sol).
- La pose d'une fontaine à eau, vers le terrain synthétique, doit être effectuée au 1^{er} semestre 2017.
- Rue de la Tour d'Auvergne, en descendant cette rue, qui devient à sens unique au niveau du 15 bis. Les membres du Conseil de quartier soulignent que les 2 panneaux « sens interdit » sont peu visibles. Le panneau de droite a été remplacé par un panneau de taille supérieure.
- Rue Restif-de-la-Bretonne, on note un problème d'écoulement des eaux pluviales. Les services de la Ville se chargent de trouver une solution afin d'améliorer l'état de la voirie.
- Réalisation du cheminement piétons, rue des Migraines et abaissement au niveau de la traversée, rue Denfert-Rochereau.

Il évoque les projets de la Ville pour lesquels le Conseil de quartier a été informé ou consulté :

- Comité Consultatif de la Circulation,
- Programme de réparation des voiries,
- Participation au jury du concours des maisons et jardins fleuris pour le quartier,
- Réunion du collectif des Rosoirs (animations de quartier),
- Projet Fit-Forme-Urbain extérieur,
- Projet Porte de Paris,
- Conseil citoyen à Joigny.

3 - Communication du Maire et perspectives 2017

Monsieur le Maire annonce dans un premier temps la mise en place des illuminations de Noël à la Porte de Paris.

Il met en avant auprès des habitants du quartier, les perspectives et les orientations pour le quartier des Rosoirs :

- Avenue Denfert-Rochereau (voirie) : les travaux débuteront en 2017 et s'échelonneront sur 2-3 ans. Le coût s'élèvera à 650 000 €, également la nouvelle gare routière qui sera opérationnelle à la rentrée 2018.

- Renouvellement urbain sur le quartier des Rosoirs : l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine a émis un avis favorable. Une fois que la réunion avec cette dernière sera effectuée, les crédits d'études seront débloqués. Ce renouvellement s'achèvera aux alentours de 2025-2030.

4 - Échanges avec les habitants

Les points suivants font l'objet d'échanges avec les habitants présents.

Lieux	Question ou commentaire	Éléments de réponse
Rue Douaumont Rue de Fleurus	Serait-il possible de déplacer les bacs à sel en milieu de rue (milieu de côte pour ces deux rues)?	Stéphane Cuzon (Directeur du Cadre de Vie) répond favorablement pour déplacer ces deux bacs.
Avenue Faidherbe	Vitesse excessive, il faudrait prendre une mesure pour limiter cette vitesse.	M. le Maire évoque l'incivilité des citoyens. Les pouvoirs publics ne peuvent systématiquement pallier à ces mauvais comportements.
3-4, avenue Marceau	Incivilités des élèves (déchets)	M. le Maire indique que la nouvelle directrice du Lycée Vauban souhaite travailler avec la Ville afin de sensibiliser les élèves sur les comportements à adopter.
Avenue Denfert-Rochereau	La rénovation de la voirie va engendrer une vitesse excessive!	Les contrôles de Police seront fréquents une fois l'avenue refaite, confirme M. le Maire.
23, Avenue Denfert-Rochereau	Parloir sauvage à la prison. Un habitant déclare s'être déjà retrouvé nez à nez avec des personnes qui se trouvaient dans sa propriété.	M. le Maire annonce que le projet d'urbanisation de la porte de Paris entraînera un travail sur la nécessité de hausser la clôture.
2, rue de Gembloux	Les petits travaux deviennent impossibles à effectuer car il est dit à chaque fois que la rénovation est à venir.	M. le Maire répond que la municipalité est en attente de trouver un accord avec l'ANRU car avant de démolir, il faudra reconstruire. Le début des travaux débuterait en 2018 avec les premiers déménagements en 2020.
	La société ENGIE a transmis un kit d'économiseurs d'eau (par contre, il y a de moins en moins d'eau chaude).	M. le Maire informe qu'il faut faire part des réclamations à l'OAH.

Quels bâtiments seront détruits ?	Une habitante s'inquiète de savoir quels sont les bâtiments qui seront détruits ?	M. le Maire énonce les numéros des bâtiments : le 3 et le 7 (prioritaires) et le numéro 4 seront les premiers démolis.
Rond-point porte de Paris direction Migraines	Le passage piétons est caché par une haie (constat valable sur tout Auxerre).	Stéphane Cuzon prend note et veillera à abaisser ces buissons afin d'améliorer la visibilité.
Porte d'Egleny, côté ancienne station BP	Un rond-point sera t-il prévu ?	M.le Maire répond qu'aucun rond-point n'est prévu. C'est un projet privé mais le promoteur immobilier et l'acheteur rencontrent quelques difficultés pour s'entendre.
Square de Wagram	Dans le cadre de l'ANRU, le square sera-t-il embelli ?	M. le Maire indique que ce projet fait parti de ceux en attente du renouvellement urbain.

5 - Élections

L'Assemblée de quartier est élective. Guy Paris sollicite les habitants présents à déclarer leur candidature pour l'élection d'un mandat de deux ans.

Les membres du Conseil de quartier sortants sont : Marie-Thérèse AUBERTIN, Bernard BREMONT, Marthe BURCKENSTOCK.

Les membres restants candidats sont : Patrick LAVAL, Pauline MASSENOT, Sophie FEVRE, Andrée DEBERT.

Quatre personnes proposent leur candidature : Mari-Lou LAVAL, Françoise BEAUFRETON, Pierre CHARPENTIER, Jean-Luc CECILE.

La liste des candidats déclarés respectant le nombre requis, 8 personnes, pour constituer le Conseil de quartier, il n'est pas procédé au vote.

L'Assemblée est levée à 20h30.

Guy Paris clôture l'Assemblée de quartier en offrant le verre de l'amitié.

Le Maire,

Guy Férez.